

Compte rendu de la séance du 06 avril 2023

Date de la convocation: 30/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Adèle KUENTZ

Présents : Adèle KUENTZ, Jérémie BARANOWSKI, Alain MICHEL, Laurence TERRAS, Isabelle BUTTNER SORI, Marie-José FINIELS (Arrivée à 20h00)

Représentés: Marec BRANDI par Laurence TERRAS

Excusés:

Absents: Jeremy KALA

Secrétaire de séance: Laurence TERRAS

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Budget de l'Eau 2023.

Budget Transport 2023.

Budget Général 2023.

Délibération pour la demande d'une subvention intitulée "Contractualisation" pour l'étude sur les périmètres de captage.

Délibération concernant la dissolution du SIVU de la crèche de Piégut-Venterol.

Délibération concernant la signature d'une convention à établir entre la commune et deux propriétaires fonciers, pour le raccordement des Forests au réseau d'eau potable du village de PIEGUT.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Budget de l'Eau 2023 :

- **Vote du compte administratif et approbation du compte de gestion :**

A l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Affectation des résultats :** + 16 643€ en excédent d'investissement.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Vote du budget de l'eau 2023 :**

Equilibré en Dépenses et Recettes de Fonctionnement à 40 000€

Equilibré en Dépenses et Recettes d'Investissement à 73 859€

Avec deux projets principaux :

- La jonction les Forests – Le Village.

- L'étude de mise en conformité des captages d'eau potable.

Abondement du budget Général vers le budget Eau : 32 222€

- Tarifs de l'eau potable et règlement : identique à 2022.

- 12 € HT de forfait annuel (+ taxes de l'Agence de l'Eau, non maîtrisées par la commune),
soit 6€ de forfait semestriel si emménagement ou déménagement en cours d'année.

- 150 € de branchement.

Budget de l'Eau 2023 voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Budget transport 2023 : Piégut-Venterol

- Vote du compte administratif et approbation du compte de gestion

A l'unanimité des membres présents et représentés.

- Affectation des résultats :

+ 2 552€ en excédent de fonctionnement.

+ 1 582€ en excédent d'investissement.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

- Vote du budget transport 2023 :

Equilibré en Dépenses et Recettes de Fonctionnement à 110 986€

Equilibré en Dépenses et Recettes d'Investissement à 136 984€

Avec le projet d'acheter un nouveau bus afin de remplacer l'actuel.

Abondement du budget Général de chaque commune vers le budget Transport : 13 000€ par commune soit 26 000€ au total.

- Tarifs

- Tarif prestation extérieure : anticipé par délibération n°2022-085 du 7 décembre 2022 pour un montant de 1,80 € du km pour utilisation du bus, mise à disposition du chauffeur incluse.

- Gratuité pour les enfants du RPI et pour le collège de Tallard.

- Remboursement de la carte ZOU pour les enfants transportés jusqu'à Gap jusqu'au BAC et sur présentation de la facture (le montant du remboursement est fonction du coefficient familial).

- Renouvellement des conventions selon les mêmes modalités qu'en 2022 :

- Participation aux frais concernant l'accompagnatrice du bus.

- Participation des 2 communes au budget transport

Budget Transport 2023 voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Budget général 2023

- Vote du compte administratif et approbation du compte de gestion

A l'unanimité des membres présents et représentés.

- Affectation des résultats

+ 160 934€ en excédent de fonctionnement.

+ 83 531€ en excédent d'investissement.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

- Vote du budget général 2023

Dépenses de fonctionnement : 537 780€

Recettes de fonctionnement : 588 939€

Proposition de voter le budget général de fonctionnement en excédent de 53 159€.

Abondement du fonctionnement vers l'investissement de 114 321€.

Equilibre en Dépenses et Recettes d'investissement à 501 078€.

Vote des tarifs :

- Location des jardins aux Auches : identique à 2022 : 15€ pour la location d'un jardin de 100m² et même règlement qu'en 2022.
- Les tarifs de la cantine sont maintenus aux mêmes montants que 2022 soit 2,3€ pour les enfants, 3€ pour le personnel et les enseignants, prix coutant pour les extérieurs. Le prix coutant du repas est de 5,45 €HT soit 5,75 €TTC pour les enfants et 5,65 €HT pour les adultes soit 5,96€TTC (TVA à 5,5%).
- Les tarifs de la location de la salle commune sont maintenus aux mêmes montants que 2022 soit :

- 20€ par jour hors week end,
- 40€ pour le week end entier.

Ces tarifs s'appliquent également aux habitants de Venterol souhaitant louer la salle.

Vote des taux

Madame le Maire Adèle KUENTZ informe les élus que l'Etat augmente la base des impôts locaux de 7.5%. Afin que l'impact sur les citoyens soit minimisé, Madame le Maire propose :

- D'abaisser le taux d'imposition sur la Taxe Foncière Bâtie de 1 point, la faisant passer de 48.95% à 47.95%.
- De maintenir le taux de la Taxe Foncière non Bâtie à 0.
- D'abaisser le taux de la Taxe d'Habitation en le faisant passer de 8.71% à 8.53%.

Vote : Les propositions de madame le Maire concernant les changements de taux sur les Taxes foncières et d'habitation sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

-Reconduction des conventions

- Pour la participation financière de la commune de Piégut au coût de des intervenants de l'école de Venterol : à moitié par commune.
- Pour la participation au coût de l'ATSEM de l'école maternelle : à moitié par commune.
- Pour la participation financière de la commune de Venterol pour la participation au coût de l'intervenant informatique à l'école primaire : à moitié par commune.
- Pour la participation au coût de l'aide institutrice à l'école primaire : à moitié par commune.

-Délibération pour la participation du budget général aux budgets annexes

- 13 000€ pour le budget Transport.
- 32 222€ pour le budget Eau.
- 3 500€ pour le budget CCAS.
- 18 000€ pour le SIVU Crèche Piégut Venterol.

-Délibération pour la ventilation des subventions

Organisme bénéficiaire	Voté (en €)
ADMR	200
Adultes et Jeunes Handicapés	50
Amical Pompiers la Saulce	200
CAF04	150
CIFF Centre Information DRTS	50
Coopérative Scolaire	3876
Foyer des Aînés	1500
La Croix Rouge	200

Louveterie	50
Maison Familiale et Rurale Ventavon	250
Office du Tourisme les Hautes Terres	250
Restos du Cœur	200
Secours Populaire	200
Société de Chasse de Piégut	160
TOTAL	7336€

- Tableau détail des indemnités et remboursements des élus

	Total indemnités reçues
Adèle KUENTZ Maire	10475.04 €
Jérémi BARANOWSKI 1^{er} Adjoint	4066.80 €
Alain MICHEL 2nd Adjoint	4066.80 €

Principaux projets d'investissement du budget général :

Natura 2000 débardage :

Coût : 21260 € TTC pour le débardage et la préparation des lots d'affouage

Recettes : 20000€ incluant la subvention prévue dans le contrat Natura 2000 et la vente de bois.

Etude sur l'amélioration énergétique du parc locatif :

Coût : 25000€ TTC

Recettes : 12940€ - dossier de demande de subvention envoyé à la Région – en attente de réponse.

Recette non inscrite au budget 2023

Tubage de la villa A :

Coût : 2900€ TTC.

Etude faisabilité changement de mode de chauffage bâtiment maison commune et mairie :

Coût de l'étude en cours, estimé à 10 000€ TTC

Réalisation d'un forage test (pour la géothermie si cette option est priorisée par l'étude de faisabilité)

Coût : 27041€ TTC

Recettes : 15776€

Achat d'un nouveau tracteur :

Coût: 133200 € TTC

DETR subvention Etat : 52200 €

Valise informatique école :

Coût : 12 000 €

DETR subvention : 7474 €

Eclairage public – Etude et modernisation :

Coût : 20 000 € TTC

Enfouissement des lignes électriques aux Forests :

Coût : 6157€ TTC (coût annuel, programme de remboursement au SDE pluriannuel)

Etude sur la réfection des toilettes de l'école primaire :

Coût estimé : 5000€ TTC

Végétalisation des toitures des 3 Maisons Paille communales :

Coût : 21401€ TTC

Recettes : 14267€ - dossier de demande de subvention demandée au FONDS Vert – En attente de réponse.

Recette non inscrite au budget 2023

Mise en place d'un boulodrome aux Auches

Coût estimé : 4000€

Budget Général 2023 voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération pour la demande d'une subvention intitulée "Contractualisation" pour l'étude sur les périmètres de captage

Madame le Maire Adèle KUENTZ rappelle aux élus qu'une étude sur les périmètres de captage est en cours. Madame le Maire propose aux élus de réaliser une demande de subvention auprès du Département pour 2023, appelée « Contractualisation », afin de pouvoir financer une partie de cette étude.

Vote : La proposition de madame le Maire concernant la réalisation d'une demande de subvention appelée « Contractualisation » auprès du Département, pour 2023, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération concernant la dissolution du SIVU de la crèche de Piégut-Venterol

Madame le Maire Adèle KUENTZ rappelle aux élus que le SIVU de la crèche de Piégut-Venterol souhaite être dissolu. Pour que cela puisse se faire, il faut l'accord des communes membres (Piégut et Venterol). Madame le Maire propose donc la dissolution du SIVU de la crèche de Piégut-Venterol.

Vote : La proposition de madame le Maire concernant la dissolution du SIVU de la crèche de Piégut-Venterol, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération pour la réalisation d'une convention avec deux propriétaires fonciers de la commune, pour relier le hameau des Forests au réseau d'eau potable de Piégut.

Madame le Maire rappelle aux élus qu'un projet de raccordement du hameau des Forests au réseau d'eau potable du village est en cours. Afin que celui-ci puisse être mené à bien, les canalisations du raccordement devront traverser des parcelles privées appartenant à deux propriétaires fonciers. Madame le Maire demande aux élus à ce qu'une convention de réalisation des travaux et de droit de passage puisse être faite sur les parcelles à traverser, avec les deux propriétaires fonciers concernés.

Vote : Le conseil donne l'autorisation à madame le Maire de réaliser et signer une convention avec les deux propriétaires fonciers dont les terrains sont concernés par le passage des futures canalisations, approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses

Eclairage public

Monsieur le Premier Adjoint Jérémie BARANOWSKI informe les élus de son rendez-vous avec l'entreprise ETEC et la CCSPVA jeudi 13 avril à 16h00. L'objectif de cette entrevue est la réalisation d'un tour des éclairages publics de la commune de Piégut. Cela permettra de faire le point sur les changements à venir à savoir la suppression de certains points d'éclairage et le remplacement des ampoules des autres éclairages.

Maintenance informatique de la Mairie et de l'Ecole de Piégut

Lors du Conseil Municipal du 24 mars 2023, les élus avaient échangé autour du contrat de maintenance du parc informatique de la Mairie et de l'Ecole de Piégut, que la Mairie avait souscrit avec la société BContact.

Laurence TERRAS, élue, a réalisé une étude comparative avec deux autres entreprises : Alpes Conseil Informatique Gap (ACI) et Suderiane Manosque. Elle a présenté aux élus les possibles contrats que proposaient ces deux structures. Une réflexion est engagée quant à la possibilité de changer de structure concernant la maintenance informatique de la Mairie et de l'Ecole de Piégut.

Chiens et divagation

Madame le Maire rappelle que pour des raisons de sécurité à l'égard des piétons/cyclistes mais aussi des véhicules, les chiens :

- Ne doivent pas divaguer sur la commune.
- Doivent être tenus en laisse au cœur du village.
- Doivent être contenus sur le terrain de leurs propriétaires.

La séance est close à 22h30
Le Maire Adèle KUENTZ

